



GRAND CONSEIL

Interpellation - 24_INT_73 - Patrick Simonin et consorts - Production indigène de produits de première nécessité, avons-nous appris ?

Texte déposé :

L'actualité est pénible pour les emplois vaudois en site de production alors que les circuits-courts sont dans toutes les bouches mais peinent à être maintenu ou à se concrétiser. Le danger d'une désindustrialisation de notre Canton nous guette.

A titre d'exemple, parlons des masques chirurgicaux de type IIR, des produits de première nécessité, primordiaux pour garantir une sécurité sanitaire en cas de crise.

Petit historique :

- Fin de l'hiver 2020 : rupture de stock, car approvisionnement aléatoire et produits bloqués,
- Printemps 2020 : les prix flambent et ces masquent coûtent jusqu'à 10 x leur prix,
- Fin de l'été 2020 : des prix de + de 600% sont encore constatés,
- Hiver 2021 : des PME locales se sont équipées et peuvent aider à satisfaire les demandes (qui ont quadruplés) grâce à une main d'œuvre qui est facilement recrutée,
- 2022 : 50% de commandes en moins,
- Dès 2023 : un seul établissement vaudois, adepte du concept de durabilité, fait encore des commandes indigènes. Mais les outils de production sont la plupart du temps rangés et le personnel a été licencié.

Constat financier :

- Prix des masques importés : env. 5 cts/pièce,
- Prix des masques produits en Suisse : env. 2,5 x plus chers,
- **Sur 10 ans, en tenant compte du petit historique précédent, un hôpital de moyenne importance de Suisse alémanique a calculé qu'il aura, au total, payé plus en masques importés que s'il avait privilégié une production indigène (ce qu'il fait dorénavant),**

- Ceci sans tenir compte des produits devenant obsolètes pour prévenir d'éventuelles ruptures de stock.

Constat durabilité :

- Le bilan CO2 des masques importés est 20 x supérieur,
- La matière première pour la production de ces masques existe en Suisse et peut même être issue de l'économie circulaire.

Je n'entre pas ici dans les détails en termes de qualité, mais constate que les masques suisses sont privilégiés pour, ou par (à leurs propres frais), le personnel souffrant d'allergies.

D'autre part, cet exemple est axé sur les masques chirurgicaux de type IIR (qui ne représentent que 0,02% des coûts de la santé !) mais on pourrait également y associer d'autres produits de première nécessité dans le domaine sanitaire comme les masques FFP2, les gants ou les blouses.

Tout ceci dans un souci de maintien d'emplois locaux en site de production par une économie circulaire et plus durable.

Fondé sur ce qui précède, j'ai l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Des entreprises locales ont investi pour faire face à la pénurie de matériel médical au début de la pandémie de Covid 19, notamment de masques chirurgicaux. Le Canton de Vaud a-t-il tenu compte de ces nouveaux acteurs dans sa planification d'approvisionnement afin de disposer d'outils de production indigènes en cas de nouvelles pénuries ?
2. Si ce n'est pas le cas, quelle est la stratégie du Canton de Vaud pour éviter la situation vécue d'environ février à septembre 2020 pour les masques chirurgicaux de type IIR ? Tout en rappelant que stockage massif = obsolescence programmée.
3. Le Canton de Vaud dispose d'un Fonds de soutien à l'économie durable, l'achat de productions indigènes de première nécessité est-il éligible pour disposer de montants issus de ce Fonds ?
4. Au-delà des marchés publics, quelles sont les actions concrètes de la DAL en termes d'économie locale et circulaire ainsi que de réduction de CO2 ?

Conclusion : Souhaite développer

Cosignatures :

1. Aurélien Clerc (PLR)
2. Aurélien Demaurex (V'L)
3. Bernard Nicod (PLR)
4. Carole Dubois (PLR)
5. Carole Schelker (PLR)
6. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
7. Elodie Golaz Grilli (PLR)
8. Fabrice Tanner (UDC)
9. Felix Stürner (VER)
10. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
11. Florence Gross (PLR)
12. Jean-Franco Paillard (PLR)
13. Jean-François Cachin (PLR)
14. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
15. Josephine Byrne Garelli (PLR)
16. Laurence Bassin (PLR)
17. Laurence Cretigny (PLR)
18. Loïc Bardet (PLR)
19. Marc Morandi (PLR)
20. Marc-Olivier Buffat (PLR)
21. Marion Wahlen (PLR)
22. Mathieu Balsiger (PLR)
23. Maurice Neyroud (PLR)
24. Michael Demont (UDC)
25. Monique Hofstetter (PLR)
26. Nicolas Bolay (UDC)
27. Nicolas Suter (PLR)
28. Nicole Rapin (PLR)
29. Philippe Germain (PLR)
30. Pierre Zwahlen (VER)
31. Pierre-Alain Favrod (UDC)
32. Pierre-André Romanens (PLR)
33. Sébastien Humbert (V'L)
34. Sergei Aschwanden (PLR)
35. Séverine Evéquoz (VER)
36. Stéphane Jordan (UDC)
37. Théophile Schenker (VER)
38. Thierry Schneiter (PLR)
39. Valérie Zonca (VER)
40. Yannick Maury (VER)
41. Yolanda Müller Chabloz (VER)